

Quelques remarques à propos du concours blanc, épreuve de composition française à partir de plusieurs textes, décembre 2019

La note moyenne est de (42 copies corrigées)

La meilleure copie a obtenu 15, la note la plus basse est 03. Quelques devoirs sont inachevés mais la majorité des copies montre une gestion raisonnée du temps imparti.

Les appréciations portées sur les copies soulignent surtout, dans un souci d'efficacité, les points à améliorer, ce qui pourrait laisser croire que les points positifs ont été minorés. Il n'en est rien : la note les prend en compte.

En dehors de quelques devoirs qui souffrent d'un déficit méthodologique, la plupart d'entre eux font montre d'une maîtrise dans ce domaine mais révèle des manques dans les domaines suivants :

- L'introduction : la présentation des textes est trop souvent énumérative et anticipatrice sur le développement. Il est rappelé que celle-ci doit permettre une comparaison entre les textes révélant une identification de la thématique et des enjeux littéraires portés par le dossier. Cette présentation doit donc être suffisamment problématisée pour définir des axes au sein desquels prendra place la réflexion et qui donneront lieu à l'énoncé de l'objectif de la séquence.
- Cette réflexion doit être soutenue par des références externes liées à la théorie et à l'histoire littéraires. Très peu de copies font appel à cet étayage incontournable qui témoigne des lectures effectuées par les candidats.
- L'énoncé de la thématique du dossier (ici l'hybridité générique) ne suffit pas. Il doit conduire à la définition d'un ou plusieurs axes problématiques en lien avec les références externes.
- L'identification du sujet du dossier a posé problème. Deux causes peuvent être convoquées : d'une part le fait d'emprunter trop de directions qui conduit à un déficit de cohérence dans les propositions littéraires et didactiques ; d'autre part le fait de s'en tenir à une entrée trop générale (langage, parole, communication, ...) par absence de références externes. Rappelons que les dossiers proposés sont spécifiques et que c'est le dialogue entre les textes choisis qui est à l'origine de cette spécificité dont les copies doivent rendre compte.
- L'absence de problématisation dans l'introduction conduit à des analyses textuelles sous forme d'une énumération de constats qui ne conduisent pas à des conclusions reliées à l'objectif général de la séquence et à l'enjeu porté par le dossier.
- Les propositions concernant l'étude de la langue doivent être au service des analyses littéraires des textes et doivent être justifiées par les propositions interprétatives.